

# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston

86 Clarence Street, 2nd floor Kingston Ontario K7L 1X3

Bid Fax: (613) 545-8067

# Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
Lait écrémé en poudre				
Solicitation No N° de l'invitation			te	
21120-145104/A		201	14-12-	-04
Client Reference No N° de réfé	érence du client	GE	TS Re	ef. No N° de réf. de SEAG
21120-145104		PW	V-\$KII	N-615-6499
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FN	/IS N	No./N°	VME
KIN-4-42017 (615)				
<b>Solicitation Closes -</b>	L'invitation pr	en	d fir	Time Zone
at - à 02:00 PM				Fuseau horaire
				Eastern Standard Time
on - le 2015-01-14				EST
Delivery Required - Livraison ex	cigée			•
See Herein				
Address Enquiries to: - Adresse	r toutes questions à:		ı	Buyer Id - Id de l'acheteur
Denbeigh, Andrew			1	kin615
Telephone No N° de téléphone	)		FAX N	lo N° de FAX
(613)536-4995 ( )		- 1	(613)5	545-8067
Destination - of Goods, Services	s, and Construction:			
Destination - des biens, service	s et construction:			
CORRECTIONAL SERVICE OF	F CANADA			
340 LAURIER AVE W.				
OTTAWA				
Ontario				
K1A0P9				
Canada				

#### Security - Sécurité

This request for a Standing Offer does not include provisions for security.

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature Date



Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145104/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145104

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

## TABLE DES MATIÈRES Titre : Lait écrémé en poudre

## PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

21120-14-5104

- 2. Sommaire
- 3. Compte Rendu

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des offres
- 3. Demandes de renseignements demande d'offres à commandes
- 4. Lois applicables

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

## PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS**

1. Attestation préalables à l'émission d'une offre à commandes

## PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

## A. OFFRE À COMMANDES

- 1. Offre
- 2. Exigences relatives à la sécurité
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée de l'offre à commandes
- 5. Responsables
- 6. Utilisateurs désignés
- 7. Procédures pour les commandes subséquentes
- 8. Instrument de commande
- 9. Limite des commandes subséquentes
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Attestations
- 12. Lois applicables

File No. - N° du dossier KIN-4-42017 Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

1. Besoin

21120-14-5104

- 2. Clauses et conditions uniformisées
- 3. Durée du contrat
- 4. Paiement
- 5. Instructions pour la facturation
- 6. Assurances
- 7. Clauses du Guide des CCUA

#### Liste des annexes :

- Annexe A Besoin
- Annexe B Base de paiement
- Annexe C- Lieux de fourniture du matériel et des services
- Annexe D Formulaire de rapports sur l'offre
- Annexe E- Coordonnées de l'offrant
- Annexe F- PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes

File No. - N° du dossier KIN-4-42017 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### Lait écrémé en poudre

21120-14-5104

## PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1. Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;

  Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux
- Partie 2 Instructions a l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent:
  - 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
  - 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

#### Les annexes comprennent :

- Annexe A Besoin
- Annexe B Base de paiement
- Annexe C- Lieux de fourniture du matériel et des services
- Annexe D Formulaire de rapports sur l'offre
- Annexe E- Coordonnées de l'offrant
- Annexe F- PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes

#### 2. Sommaire

Le Service correctionnel du Canada (SCC) a un besoin en approvisionnement et en livraison de mélange de lait écrémé en poudre de la façon et au moment prescrits dans les établissements à l'échelle du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'annexe A — Besoin. Les lieux de livraison sont définis dans l'annexe C – Lieux de fourniture du matériel et des services.

L'État a l'intention d'attribuer une offre à commandes pour chacune des régions suivantes : région de l'Atlantique, région du Québec, région de l'Ontario, région des Prairies et région du

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145104/A Client Ref. No. - N° de réf. du client 21120-14-5104

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pacifique. Si un offrant propose le prix évalué le plus bas pour plus d'une région, TPSGC attribuera une offre à commandes applicable à toutes les régions susmentionnées.

La période pour placer des commandes subséquentes à l'offre à commandes s'étend du 2015-02-01 au 2016-01-31 inclusivement.

Les offrants doivent fournir une liste de noms ou toute autre documentation connexe, selon les besoins, conformément à l'article 01 des instructions uniformisées 2006.

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

### 3. Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

#### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2014-09-25) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document  $\underline{2006}$ , Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours Insérer: quatre-vingt dix (90) jours

#### 2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

#### 3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145104/A Client Ref. No. - N° de réf. du client 21120-14-5104

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## 4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

#### 1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I: offre financière (1 copie papier)
Section II: attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### Section I: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des su	uivantes :
--	------------

a)	( ) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.
	Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : VISA Master Card

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145104/A Client Ref. No. - N° de réf. du client 21120-14-5104

Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier

kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

KIN-4-42017

b) ( ) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

#### Section II: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 1. Procédures d'évaluation

- Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

#### 1.1 Évaluation financière

## 1.1.1 Critères financiers obligatoires

Toute offre qui ne satisfera pas aux exigences obligatoires ci-après sera jugée non recevable et sera rejetée d'emblée :

- a) L'offrant doit remplir intégralement au moins une base d'établissement des prix (propre à une région) fournie à l'annexe B Base de paiement et la joindre à sa soumission. L'établissement des prix doit être fourni à l'égard de tous les articles énumérés dans la base d'établissement des prix pour qu'une offre soit recevable pour cette région. L'offrant doit remplir la base d'établissement des prix pour chaque région pour laquelle il soumet une offre.
- La base d'établissement des prix jointe à l'offre ne doit comporter aucune autre modification que l'ajout des prix unitaires proposés par l'offrant.
- c) Les offres ne peuvent s'assortir d'aucune condition ou restriction.
- d) Les prix doivent être fermes et en dollars canadiens (TVH non comprise), et ils ne doivent pas être indexés ou liés à un facteur d'indexation.

#### 1.1.2 Critères d'évaluation financière

Les offres présentées pour chaque région mentionnée à l'annexe B feront l'objet d'une évaluation distincte. Le prix calculé pour chaque article dans chaque région sera le produit de la multiplication de la valeur totale d'utilisation prévue par le prix unitaire correspondant de l'offrant. Le prix évalué pour une région est la somme des prix calculés pour tous les articles de la région en question.

#### 2. Méthode de sélection

- 2.1 Pour être jugée recevable, une offre doit satisfaire à toutes les exigences de la demande d'offres à commandes. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée aux fins de l'attribution d'une offre à commandes pour la région concernée.
- 2.2 L'État se propose d'attribuer une offre à commandes pour chaque région indiquée à l'annexe B afin de répondre au présent besoin. Si un offrant propose le prix évalué le plus bas pour plus d'une région, TPSGC attribuera une offre à commandes applicable à toutes les régions susmentionnées.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017 Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

#### 1. Attestation préalables à l'émission d'une offre à commandes

#### 1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - offre, des instructions uniformisées <u>2006</u>. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

# 1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à</u> admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail</u>.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

## PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

#### A. OFFRE À COMMANDES

#### 1. Offre

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

### 2. Exigences relatives à la sécurité

Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u>(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

## 3.1 Conditions générales

2005 (2014-09-25) Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

#### 3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe « D ». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;

Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre; Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre; Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

 $\begin{array}{c} \text{Solicitation No. - N}^{\circ} \text{ de l'invitation} \\ 21120\text{-}145104/A \end{array}$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client 21120-14-5104

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017 Buyer ID - Id de l'acheteur

kin615

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### 4. Durée de l'offre à commandes

#### 4.1 Période de l'offre à commandes

La période pour placer des commandes subséquentes à l'offre à commandes s'étend du 2015-02-01 au 2016-01-31 inclusivement.

#### 5. Responsables

## 5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est:

Nom: Andrew Denbeigh

Titre: Agent d'approvisionnements

Représentant de l'offrant

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse: 86 Clarence Street

Kingston, ON K7L 1X3

Téléphone : 613-536-4995 Télécopieur : 613-545-8067

Courriel: andrew.denbeigh@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

#### 5.2 Chargé de projet

5.3

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

(À remplir par le fournisseur)

•			•	•	•	,
Nom :						
Titre :						
Organisation :						
Adresse :						
Téléphone :						
Télécopieur :						
Courriel :						
Numéro d'entre	prise - apr	orovisionnem	ent:			

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### 6. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : Le Service correctionnel Canada.

## 7. Procédures pour les commandes

Le fournisseur doit accuser réception de chaque commande au plus tard le jour ouvrable suivant la réception de la commande.

#### 8. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes.

#### 9. Limite des commandes subséguentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 40,000.00\$ (taxes applicables incluses).

#### 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- les conditions générales 2005 (2014-09-25), Conditions générales offres à commandes
   biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2014-09-25), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- e) I'Annexe « A », Besoin;
- f) I'Annexe « B », Base de paiement;
- g) l'Annexe « C », Lieux de fourniture du matériel et des services;
- h) l'Annexe « D », Formulaire de rapports sur l'offre à commandes;
- i) l'Annexe « E », Coordonnées de l'offrant ;
- j) l'Annexe « F », PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes:
- k) l'offre de l'offrant en date du \_\_\_\_\_. (L'information sera insérée par Canada au moment de l'émission de l'offre à commandes)

#### 11. Attestations

#### 11.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145104/A Client Ref. No. - N° de réf. du client 21120-14-5104

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017 Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

## 12. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

KIN-4-42017

### B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

#### 1. Besoin

21120-14-5104

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

#### 2. Clauses et conditions uniformisées

## 2.1 Conditions générales

2010A (2014-09-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010A (2014-09-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

#### 3. Durée du contrat

#### 3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

#### 3.1.1 Instructions d'expédition - rendu droits acquittés

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (RDA) établissement du service correctionnel du Canada.

#### 4. Paiement

#### 4.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu d'une commande subséquente à l'offre à commandes, l'entrepreneur sera payé selon le prix ferme indiqué dans la commande subséquente, calculé conformément à l'annexe B, Base de paiement. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145104/A Client Ref. No. - N° de réf. du client 21120-14-5104

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017 Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### 4.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

#### 4.3 Paiement mensuel

Clause du Guide des CCUA H1008C (2008-05-12), Paiement mensuel

#### 4.4 Rajustement des prix – lait écrémé en poudre

Les prix indiqués dans le contrat sont assujettis à un rajustement à la hausse ou à la baisse pour tenir compte de toute augmentation ou diminution des prix de soutien à l'égard du lait écrémé en poudre établi par la Commission canadienne du lait. Une copie de l'avis à l'entrepreneur de toute augmentation ou diminution de prix de la Commission canadienne du lait applicable doit être fournie à l'autorité contractante.

Le contrat sera modifié de façon à refléter les prix actuels de l'augmentation ou la diminution à la date de livraison. L'entrepreneur ne doit pas facturer des prix autres que ceux qui sont indiqués dans le contrat.

4.5	Paiement par carte de crédit		
	te de crédit suivante est acceptée : ment de l'émission de l'offre à commandes)	(L'informa	ation sera insérée par Canada
ου			
	rtes de crédit suivantes sont acceptées : e par Canada au moment de l'émission de l'ot		(L'information sera des)

### 5. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales.

Chaque commande subséquente doit faire l'objet d'une facture distincte et doit comprendre, à tout le moins, un bordereau de livraison signé indiquant les renseignements suivants :

- -le numéro de la commande subséquente;
- -le montant facturé (sans la TVH);
- -le montant de la TVH;
- -la date:
- -la destination de livraison;
- -le ou les numéros d'article et quantités.

Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux indiqués sur la facture soient terminés.

Le chargé de projet peut demander deux copies d'une facture.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145104/A Client Ref. No. - N° de réf. du client 21120-14-5104

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017 Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Une facture globale accompagnée des bordereaux de livraison signés devra être envoyée, pour paiement, chaque mois, à l'adresse suivante :

Service correctionnel du Canada Division des services d'alimentation 340, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0P9 À l'attention de : Donna Townsend, d. r.

#### 6. Assurances

Clause du Guide des CCUA G1005C (2008-05-12), Assurances

#### 7. Clauses du Guide des CCUA

Clause du *Guide des CCUA* B7500C (2006-06-16) Marchandises excédentaires Clause du *Guide des CCUA* D0018C (2007-11-30) Livraison et déchargement Clause du *Guide des CCUA* D2001C (2007-11-30) Etiquetage Clause du *Guide des CCUA* A9068C (2010-01-11) Règlements concernant les emplacements du gouvernement

#### 8. Inspection et acceptation

Le chargé de projet sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### Annexe « A » Besoin

#### 1. Besoin

21120-14-5104

La Division des services d'alimentation du Service correctionnel du Canada (SCC) a besoin de l'approvisionnement et de la livraison de mélange de lait écrémé en poudre dans les établissements à l'échelle du pays de la façon et au moment prescrits durant la période visée par la présente offre à commandes.

#### 2. Normes

Tous les aliments emballés doivent être conformes aux prescriptions des documents et des organismes mentionnés ci-après :

- a) Loi sur les aliments et drogues et Règlement sur les aliments et drogues;
- b) Loi sur les produits agricoles au Canada;
- c) Office des normes générales du Canada;
- d) Normes en matière d'inspection de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

#### 3. Assurance de la qualité

L'entrepreneur doit avoir un plan documenté d'assurance de la qualité ou de salubrité des aliments en place. Une copie du plan doit être fournie au responsable de projet ou à l'autorité contractante dans les cinq jours suivant la demande d'une copie du plan.

## 4. Spécifications du lait en poudre

# Mélange de lait en poudre fait de 50 % de lait écrémé en poudre et de 50 % de solides du lait :

- mélange de lait écrémé en poudre et de substances laitières modifiées
- -taux de mélange : maximum de 50 % de substances laitières modifiées mélangées au lait écrémé en poudre
- -palmitate de vitamine A : 140,8 293 UI/100 ml
- -vitamine D3: 35,2 46,9 UI/100 ml
- -taux de reconstitution : 1 kg de poudre pour 9 l d'eau
- -le mélange de lait écrémé en poudre doit être soluble dans de l'eau de robinet froide
- -le mélange de lait écrémé en poudre doit avoir une durée de conservation d'au moins un an à partir de la date de livraison sur les lieux et ne doit pas être fabriqué plus de 60 jours avant la livraison

Tout lait écrémé, lait partiellement écrémé et lait entier en poudre doit être conforme au Règlement sur les produits laitiers (DORS/79-840), tel qu'il est prévu à **l'article 14** et dans les tableaux applicables, et aux spécifications énoncées au Tableau 1 du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web suivant :

http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-79-840/index.html

Une fois reconstitué et réfrigéré, le produit doit avoir l'apparence, la couleur et le goût du lait écrémé liquide avec une légère teinte jaunâtre et un goût sucré en raison de la quantité de solides du lait. Les propriétés nutritionnelles du produit offert doivent être à tout le moins équivalentes à celles énumérées ci-dessous :

Per 250 ml portion/Par portion de 250 ml		
	Amount Teneur	% Daily Value % valeur quotidienne
Calories / Calories	90	
Fat / Lipides	0.1 g	1 %
Saturated /Saturés	0.1 g	1 %
+ Trans / Trans	0 g	
Cholesterol / Cholestérol	5 mg	
Sodium / Sodium	150 mg	6 %
Carbohydrate / Glucides	15 g	5 %
Fibre / Fibres	0 g	0 %
Sugars / Sucres	16 g	
Protein / Protéines	5 g	
Vitamin A / Vitamine A		25 %
Vitamin C / Vitamine C		1 %
Calcium / Calcium		25 %
Iron / Fer		0 %
Vitamin D / Vitamine D		50 %

## 5. Emballage

- Sac aseptique de 20 I doté d'un bouchon et d'un tube à placer dans un distributeur de lait réfrigéré simple ou double (qui convient à un réfrigérateur distributeur SILVER KING) contenant 2 kg de mélange de lait écrémé en poudre dans chaque sac aseptique. Les instructions de mélange doivent être incluses. Paquet de 8 sacs (8 x 2 kg).
- 2. Sac en vrac (12,5 kg). Emballé dans un sac en plastique de grade alimentaire inséré dans un sac en papier à parois multiples scellé.

Tous les paquets doivent pouvoir être emballés et livrés en palettes par camion, sauf indication contraire.

Chaque emballage doit comporter de l'information relative à son contenu, à la quantité de produits et à son entreposage, et des directives spéciales concernant le produit. Le nom et les coordonnées de l'entrepreneur doivent être indiqués clairement sur toutes les boîtes. Le produit livré doit être en bon état et ne présenter aucun signe de détérioration. L'entrepreneur doit être

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145104/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615

File No. - N° du dossier KIN-4-42017 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

prêt à diviser des caisses destinées aux petits établissements à la demande du Service correctionnel du Canada. Tout emballage qui coule, qui est endommagé ou qui est insalubre doit être crédité.

#### 6. Livraison

21120-14-5104

Les produits doivent être livrés de la façon et au moment prescrits. Le délai de livraison est de 21 jours ouvrables après la réception de la commande subséquente, sauf si le responsable de projet accorde du temps supplémentaire et si la prolongation est énoncée dans la commande subséquente.

Les livraisons doivent avoir lieu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 30, sauf si d'autres dispositions ont été prises par le responsable de projet et si elles sont énoncées dans la commande subséquente.

L'entrepreneur qui reçoit une commande subséquente doit fournir tous les articles mentionnés aux prix indiqués. S'il n'est pas en mesure de le faire, il doit obtenir les articles d'une autre source en veillant à respecter les prix établis, les délais de livraison fixés et toutes les autres modalités de l'offre à commandes. Si un article n'est pas fourni conformément aux modalités de la présente offre à commandes, les représentants du SCC s'approvisionneront directement auprès d'un autre fournisseur, et les frais supplémentaires engagés seront déduits de la facture de l'entrepreneur (avec preuve à l'appui). Ces frais supplémentaires représentent la différence entre le prix payé auprès d'un tiers et le prix indiqué dans la présente offre à commandes.

#### 7. Conducteurs

À la réception d'une offre à commandes, l'entrepreneur doit fournir au Service correctionnel du Canada une liste de ses conducteurs afin qu'ils subissent une vérification de sécurité par le CIPC avant que les livraisons puissent être faites aux divers établissements.

L'entrepreneur doit remplacer les conducteurs qui ne peuvent être admis dans un établissement du SCC parce qu'ils ne satisfont pas aux exigences en matière de sécurité. Pour la vérification auprès du CIPC pour le SCC, la personne-ressource est :

Nom: Donna Townsend Téléphone: 613-944-6263 Télécopieur: 613-947-0513

Courriel: donna.townsend@csc-scc.gc.ca

Ou le ou les représentants autorisés à chaque établissement.

## 8. Commandes sans livraison

L'entrepreneur doit être en mesure d'assurer le ramassage des commandes au moyen de véhicules du gouvernement du Canada sur les lieux, au besoin.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017 Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT

Tous les prix sont des prix nets fermes en dollars canadiens, taxes d'accise et droits de douane canadiens compris, rendu droits acquittés aux points de destination, y compris tous frais de livraison, de déchargement et de déplacement compris. Toutes les taxes applicables doivent être en sus et être indiquées séparément sur les factures, s'il y lieu.

#### Utilisation prévue

Les renseignements relatifs à l'utilisation prévue ne sont fournis qu'à titre d'outil d'évaluation; ils ne représentent que l'estimation la plus exacte possible et ne reflètent aucunement l'utilisation réelle escomptée ou un quelconque engagement de la Couronne. Les quantités indiquées aux présentes renvoient à l'utilisation prévue pour une année et ne sont qu'une estimation de bonne foi du besoin à combler. L'offre à commandes se limitera aux biens réellement commandés. L'utilisation annuelle prévue correspond au total combiné de l'emploi estimé du matériel par les établissements mentionnés dans la description pertinente.

#### <u>Établissements</u>

Chaque établissement mentionné aux présentes doit effectuer des commandes subséquentes à l'offre à commandes conformément à leur numéro d'article respectif et aux prix unitaires applicables.

#### Rajustement du prix

Les prix détaillés dans le contrat sont assujettis à un rajustement à la hausse ou à la baisse pour tenir compte de toute augmentation ou diminution des prix de soutien à l'égard du lait écrémé en poudre établi par la Commission canadienne du lait. L'entrepreneur doit fournir à l'autorité contractante une copie de l'avis d'augmentation ou de diminution du prix par la Commission canadienne du lait.

Exemple – Le prix de soutien du lait écrémé en poudre a augmenté de 0,10 \$/kg. Par conséquent, le prix d'un emballage en vrac de lait écrémé en poudre de 12,5 kg augmenterait de 1,25 \$, et le prix pour une caisse de lait écrémé en poudre (8 x 2 kg) augmenterait de 1,60 \$.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## Base d'établissement des prix « A » — Région de l'Atlantique

Article n°	Description/emballage	Unité de distribution	Utilisation prévue par année		Prix unitaire (DDP)									
			Total : 1 607 caisses											
			Ventilation de l'utilisation prévue											
	Caisse de 8 sacs aseptiques de 20 l		Établissement de Springhill	447 caisses										
1	contenant 2 kg de lait écrémé en poudre	Caisse de 8 x 2 kg	Pénitencier de Dorchester/Centre de rétablissement Shepod	y 493 caisses	\$/caisse de 8 x 2 kg									
			Établissement Westmorland	360 caisses	• •									
												Établissement Nova pour femmes	64 caisses	
			Établissement de l'Atlantique	243 caisses										
			Total : 1 372 paquets Ventilation de l'utilisation prévue											
	F-1-11		Établissement de Springhill	382 paquets										
2	Emballage en vrac de 12,5 kg de lait écrémé en poudre	Emballage en vrac	Pénitencier de Dorchester/Centre de rétablissement Shepody	421 paquets	\$/emballage en vrac									
	,,,,,		Établissement Westmorland	307 paquets										
			Établissement Nova pour femmes	55 paquets										
			Établissement de l'Atlantique	207 paquets										

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

## Base d'établissement des prix « B » — Région du Québec

Article n°	Description/emballage	Unité de distribution	Utilisation prévue par anné	e	Prix unitaire (DDP)				
			Total : 3 803 caisses Ventilation de l'utilisation pré	vue					
			Établissement Montée Saint-François	244 caisses					
			Centre fédéral de formation	442 caisses					
Ì			Établissement de Donnacona	324 caisses					
	Caisse de 8 sacs aseptiques de 20 l		Établissement Joliette pour femmes	85 caisses					
3	contenant 2 kg de lait écrémé en poudre	Caisse de 8 x 2 kg	Établissement Archambault	483 caisses	\$/caisse de 8 x 2 kg				
			Établissement de Sainte-Anne-des-Plaines	257 caisses					
			Centre régional de réception	411 caisses					
			Établissement Drummond	447 caisses					
			Établissement de Cowansville	567 caisses					
			Établissement de La Macaza	306 caisses					
			Établissement de Port-Cartier	237 caisses					
			Total : 3 246 paquets						
			Ventilation de l'utilisation pré	vue					
			Établissement Montée Saint-François	208 paquets					
Ì			Centre fédéral de formation	377 paquets					
			Établissement de Donnacona	276 paquets					
	Emballage en vrac de		Établissement Joliette pour femmes	72 paquets					
4	12,5 kg de lait écrémé en poudre	Emballage en vrac	Établissement Archambault	412 paquets	\$/emballage en vrac				
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		Établissement de Sainte-Anne-des- Plaines	220 paquets					
			Centre régional de réception	351 paquets					
			Établissement Drummond	382 paquets					
								Établissement de Cowansville	484 paquets
			Établissement de La Macaza	262 paquets					
			Établissement de Port-Cartier	202 paquets					

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

## Base d'établissement des prix « C » — Région de l'Ontario

Article n°	Description/emballage	Unité de distribution	Utilisation prévue par an	née	Prix unitaire (DDP)					
			Total : 3 316 caisses Ventilation de l'utilisation p	révue						
			Établissement de Bath	514 caisses						
			Établissement de Millhaven	719 caisses						
	Caisse de 8 sacs		Établissement de Collins Bay	549 caisses						
5	aseptiques de 20 l contenant 2 kg de lait	Caisse de	Établissement Frontenac	220 caisses	\$/caisse de					
	écrémé en poudre	8 x 2 kg	Établissement de Warkworth	719 caisses	8 x 2 kg					
			Établissement de Joyceville	591 caisses						
			Établissement pour femmes Grand Valley	1 caisse						
			Établissement Fenbrook	1 caisse						
								Établissement de Beaver Creek	1 caisse	
			Total : 5 580 paquets							
			Ventilation de l'utilisation p	révue						
			Établissement de Bath	439 paquets						
			Établissement de Millhaven	614 paquets						
			Établissement de Collins Bay	468 paquets						
6	Emballage en vrac de 12,5 kg de lait écrémé en	Emballage	Établissement Frontenac	188 paquets	\$/emballage en					
	poudre	12,5 kg de lait ecreme en	Établissement de Warkworth	614 paquets	vrac					
			Établissement de Joyceville	504 paquets						
			Établissement pour femmes Grand Valley	373 paquets						
			Établissement Fenbrook	1 163 paquets						
			Établissement de Beaver Creek	592 paquets						
			Établissement Pittsburgh	625 paquets						

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

## Base d'établissement des prix « D » - Région des Prairies

Article n°	Description/emballage	Unité de distribution	Utilisation prévue par an	née	Prix unitaire (DDP)					
			Total : 3 765 caisses Ventilation de l'utilisation p	révue						
			Établissement de Stony Mountain	678 caisses						
			Établissement de Rockwood	1 caisse						
			Pénitencier de la Saskatchewan	662 caisses						
			Établissement Riverbend	1 caisse						
	Caisse de 8 sacs		Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci	1 caisse						
7	aseptiques de 20 l contenant 2 kg de lait	Caisse de	Pavillon de ressourcement Willow Cree	1 caisse	\$/caisse de					
	écrémé en poudre	8 x 2 kg	Établissement de Drumheller et annexe	514 caisses	8 x 2 kg					
			Établissement de Grande Cache	375 caisses						
			Centre Pê Sâkâstêw	1 caisse						
			Établissement de Bowden et annexe	668 caisses						
			Établissement d'Edmonton pour femmes	165 caisses						
			Centre Grierson	1 caisse						
			Centre psychiatrique régional	317 caisses						
			Établissement d'Edmonton	380 caisses						
			Total : 4 074 paquets							
			Ventilation de l'utilisation p	révue						
			Établissement de Stony Mountain	579 paquets						
			Établissement de Rockwood	393 paquets						
			Pénitencier de la Saskatchewan	565 paquets						
								Établissement Riverbend	438 paquets	
			Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci	32 paquets						
8	Emballage en vrac de 12,5 kg de lait écrémé en	Emballage	Pavillon de ressourcement Willow Cree	147 paquets	\$/emballage en					
	poudre	en vrac	Établissement de Drumheller et annexe	439 paquets	vrac					
				Établissement de Grande Cache	320 paquets					
			Centre Pê Sâkâstêw	123 paquets						
			Établissement de Bowden et annexe	570 paquets						
			Établissement d'Edmonton pour femmes	141 paquets						
				Centre Grierson	325 paquets					
			Centre psychiatrique régional	1 paquet						
			Établissement d'Edmonton	1 paquet						

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# Base d'établissement des prix « E » — Région du Pacifique

Article n°	Description/emballage	Unité de distribution	Utilisation prévue par ann	ıée	Prix unitaire (DDP)	
			Total : 2 509 caisses Ventilation de l'utilisation prévue			
			Établissement William Head/Établissement du Pacifique/Centre régional de traitement	1 caisse		
	0.500 1.000		Établissement de Matsqui	616 caisses		
7	Caisse de 8 sacs aseptiques de 20 l contenant 2 kg de lait	Caisse de	Établissement Mountain	461 caisses	\$/caisse de	
,	écrémé en poudre	8 x 2 kg	Établissement de Kent	437 caisses	8 x 2 kg	
			Établissement de Mission	385 caisses		
			Établissement Ferndale	1 caisse		
				Kwikwèxwelhp	62 caisses	
			Établissement de la vallée du Fraser pour femmes	546 caisses		
			Total : 2 928 paquets			
			Ventilation de l'utilisation p	révue		
			Établissement William Head/Établissement du Pacifique/Centre régional de traitement	434 paquets		
			Établissement de Matsqui	526 paquets		
8	Emballage en vrac de 12,5 kg de lait écrémé en	Emballage	Établissement Mountain	394 paquets	\$/emballage en	
	poudre	en vrac	Établissement de Kent	373 paquets	vrac	
			Établissement de Mission	329 paquets		
			Établissement Ferndale	353 paquets		
			Kwikwexwelhp	53 paquets		
			Établissement de la vallée du Fraser pour femmes	466 paquets		

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# Annexe « C » Lieux de fourniture du matériel et des services

## Région de l'Atlantique

Région géographique	Lieu	Adresse
Renouse (Nouveau- Brunswick)	Établissement de l'Atlantique	13175, Route 8 C.P. 102 Renouse (Nouveau- Brunswick) E9E 2E1
Dorchester (Nouveau- Brunswick)	Pénitencier de Dorchester/Centre de rétablissement Shepody / Établissement Westmorland	4902, rue Main Dorchester (Nouveau- Brunswick) K0H 1Y0
Springhill (Nouvelle- Écosse)	Établissement de Springhill	330, rue McGee C.P. 2140 Springhill (Nouvelle-Écosse) B0M 1X0
Truro (Nouvelle-Écosse)	Établissement Nova pour femmes	180, rue James Truro (Nouvelle-Écosse) B2N 6R8

## Région du Québec

Région géographique	Lieu	Adresse			
Donnacona	Établissement de Donnacona	1537, route 138 Donnacona (Québec) G3M 1C9			
Port-Cartier	Établissement de Port-Cartier	Chemin de l'Aéroport C.P. 7070 Port-Cartier (Québec) G5B 2W2			
	Centre régional de réception	246, montée Gagnon Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0			
Mirabel	Établissement Archambault	242, montée Gagnon Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0			
	Établissement de Sainte-Anne- des-Plaines	242, montée Gagnon Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0			
Laval	Centre fédéral de formation	6099, boulevard Lévesque Est Laval (Québec) H7C 1P1			
Lavai	Établissement Montée Saint- François	600, montée Saint-François Laval (Québec) H7C 1S5			
La Macaza	Établissement de La Macaza	321, chemin de l'Aéroport La Macaza (Québec) J0T 1R0			
Cantons de l'Est	Établissement de Cowansville	400, avenue Fordyce Cowansville (Québec) J2K 3G6			
Cantons de l'Est	Établissement Drummond	2025, boul. Jean-de-Brébeuf Drummondville (Québec) J2B 7Z6			
Lanaudière	Établissement Joliette pour femmes	400, rue Marsolais Joliette (Québec) J6E 8V4			

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

# Région de l'Ontario

Région géographique	Lieu	Adresse
	Établissement de Millhaven	Route 33 C.P. 280 Bath (Ontario) K0H 1G0
	Établissement de Collins Bay	1455, chemin Bath C.P. 190 Kingston (Ontario) K7L 4V9
Kingston	Établissement de Joyceville/Établissement Pittsburgh	3766, route 15 C.P. 880 Kingston (Ontario) K7L 4X9
	Établissement de Bath	5775, chemin Bath C.P. 1500 Bath (Ontario) K0H 1G0
	Établissement Frontenac	1455, chemin Bath C.P. 7500 Kingston (Ontario) K7L 5E6
Campbellford	Établissement de Warkworth	Route de comté n° 29 C.P. 760 Campbellford (Ontario) K0L 1L0
Kitchener- Cambridge-Waterloo	Établissement pour femmes Grand Valley	1575, boul. Homer Watson Toronto (Ontario) N2P 2C5
Gravenhurst	Établissement de Beaver Creek/Établissement Fenbrook	2000, route Beaver Creek Gravenhurst (Ontario) P1P 1Y2

# Région des Prairies

Région géographique	Lieu	Adresse
Edmonton	Établissement d'Edmonton	21611, rue Meridian C.P. 2290 Edmonton (Alberta) T5J 3H7
Sud de l'Alberta	Établissement de Drumheller et annexe	Route 9 C.P. 3000 Drumheller (Alberta) T0J 0Y0
	Établissement de Bowden et annexe	Route 2 C.P. 6000 Innisfail (Alberta) T4G 1V1
Grande Cache	Établissement de Grande Cache	Avenue Hoppe Sac 4000 Grande Cache (Alberta) T0E 0Y0
Prince Albert, Saskatchewan	Pénitencier de la Saskatchewan	15° Rue Ouest C.P. 160 Prince Albert (Saskatchewan) S6V 5R6
Saskatoon	Centre psychiatrique régional	2520, avenue Central Nord C.P. 9243 Saskatoon (Saskatchewan) S7L 6A9

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

Edmonton	Établissement de Stony Mountain	Route 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W	
Edmonton	Établissement d'Edmonton pour femmes	11151, 178° Rue Edmonton (Alberta) T5S 2H9	
Prince Albert, Saskatchewan	Établissement Riverbend	15° Rue Ouest C.P. 850 Prince Albert (Saskatchewan) T4G 1V1	
Winnipeg (Manitoba)	Établissement de Rockwood	Route 7 C.P. 4500 Winnipeg (Manitoba) R3C 3W8	
Edmonton (Alberta)	Centre Grierson	9530, 101 <sup>e</sup> Avenue (sous-sol) Edmonton (Alberta) T5H 0B3	
Hobbama (Alberta)	Centre Pê Sâkâstêw	Route 2A C.P. 1500 Hobbema (Alberta) T0C 1N0	
Maple Creek (Saskatchewan)	Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci	C.P. 1929 Maple Creek (Saskatchewan) S0N 1N0	
Duck Lake (Saskatchewan)	Centre de guérison Willow Cree	C.P. 520 Duck Lake (Saskatchewan) S0K 1J00	

# Région du Pacifique

Région géographique	Lieu	Adresse
Abbotsford	Établissement de Matsqui/Établissement du Pacifique/Centre régional de traitement	33344, chemin King C.P. 2500 Abbotsford (Colombie- Britannique) V2S 4P4
Agassiz	Établissement de Kent	4732, chemin Cemetery C.P. 1500 Agassiz (Colombie- Britannique) V0M 1A0
Agassiz	Établissement Mountain	4732, chemin Cemetery C.P. 1600 Agassiz (Colombie- Britannique) V0M 1A0
Mission	Établissement de Mission	8751, rue Stave Lake C.P. 60 Mission (Colombie- Britannique) V2V 4L8
Abbotsford	Établissement de la vallée du Fraser pour femmes	33344, chemin King C.P. 3000 Abbotsford (Colombie- Britannique) V2S 6J5
Mission	Établissement Ferndale	33737, chemin Dewdney Trunk C.P. 50 Mission (Colombie-Britannique) V2V 4L8

 $\begin{array}{l} \text{Solicitation No. - N}^{\circ} \text{ de l'invitation} \\ 21120\text{-}145104/A \\ \text{Client Ref. No. - N}^{\circ} \text{ de réf. du client} \\ 21120\text{-}14\text{-}5104 \end{array}$ 

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42017

Buyer ID - Id de l'acheteur kin615 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Victoria	Établissement William Head	6000, chemin William Head Victoria (Colombie-Britannique) V9C 0B5
Harrison Mills	Village de guérison Kwìkwèxwelhp	C.P. 110 Harrison Mills (Colombie- Britannique) V0M 1L0

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42003 Buyer ID - Id de l'acheteur kin655 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# Annexe « D » Formulaire établissement des rapports

Offre Permanente				Date de commencement de l'offre permanente	Date de la fi permanente	n de l'offre	
Valeure tota de l'offre pe		(\$)Valeure Totale pour la periode rapportée		Date de commencement de la periode rapportée	Date de la fin de la periode rapportée		
Ministere demandant	# de commande	Description du Quantitée travail		Date de commande	Date de livraison	Valeure de la commande sans taxe	

 $Solicitation \ No. - \ N^\circ \ de \ l'invitation \\ E6TOR-13RM03/A \\ \ Client \ Ref. \ No. - \ N^\circ \ de \ réf. \ du \ client \\ W4938-12-013S$ 

1.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42003

Buyer ID - Id de l'acheteur kin655 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# Annexe « E » Offeror's Information

Personne-ressource affectée aux demandes de renseignements généraux et les

comm	andes subséquente à l'offre à commandes	
Nom : Téléphone : Télécopieur :		
Courriel :		
2. Person	nne-ressource régionale (s'il y a lieu)	
Région :	Nom :	N° de téléphone :
3. Numéi	ro d'entreprise - approvisionnement:	

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42003

Buyer ID - Id de l'acheteur kin655 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# Annexe « F » PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes

(Voir la pièce jointe)

Ship to	Services Canada  Expédier à	rnment	gouvernementaux Canad					t a Standing e à une offre	Offer à commandes
Ship to -	Едрешен а				To the supplier: The standing offer identified below is accepted as follows: You are required to supply the goods or services, or both, shown below at the prices or on the pricing basis stated and in accordance with the other conditions stated in the standing offer. Only goods or services, or both, included in the standing offer will be supplied in the call-up against the standing offer.				
									ous est acceptée selon
Supplier - Fournisseur			indiqués ci-dess conformément a Seuls les biens o seront fournis da Security: The call	ous selo vec les a ou les se ans la co <b>-up inclu</b>	n les prix ou la autres conditio rvices, ou les mmande subs des security pr	n base de tarifications stipulées dans l deux, inclus dans l équente à l'offre à ovisions.	'offre à commandes. 'offre à commandes commandes.		
								gences en matière d	
					NO NON			S, attach a SRCL to th I, joindre une LVERS	
Invoices	must be sent in accordance with The detailed instructions in th		•		dress shown in the "	Shin to" h	lock	Special instruc	ctions below
	Les instructions détaillées dans	ns l'offre	à commandes L'ad	dress	se indiquée dans la	case « Ex	pédier à »	Les instruction	ns particulières ci-dessous
	nipment must be accompanied by ow the following reference number		ng or delivery slip. All invoices, b	oills (	of lading and packin	g slips	Financial Code	(s) - Code financier(s)	
	expédition doit être accompagn sements et bordereaux d'emball								
Standing	g Offer No Nº de l'offre à comm	andes		o N - AA	N° de demande ∆ Serial No N° d │	e série		ce No. (optional) e du client (facultatif)	
The rep	resentative of the Identified U	ser signi	ng the call-up form must indic	cate	his or her physica	l address	L. This address	will constitute the a	address most connected
with the Le repression	e supply and will determine, w ésentant de l'utilisateur désign ée à l'approvisionnement et qu	here app né qui siç i déterm	licable, the place of supply fo gne le formulaire de command inera, le cas échéant, le lieu d'	or thi de si l'app	is procurement. ubséquente doit in provisionnement p	diquer so	on adresse mur	nicipale, qui constitu	iera l'adresse la plus
400001			,	- CIPI	,				
Amendr	ment No.	Previou	s Value (\$)		Value of increase of	or decreas	Se (\$)	Total estimated	expenditures or revised
	iodification		orécédente (\$)		Valeur de l'augmer				ses estimatives ou révisées
Item No. Nº de l'article			ock No. / Item Description de l'OTAN / Description de l'arti	icle		U. of I. U. de d.	Quantity Quantité	Unit Price Prix unitaire (\$)	Extended Price Prix calculé (\$)
Special I	nstructions - Instructions particul	ières				<u> </u>		Total	
	Eg-familian inform	antie	all Dave some sizes are set		ámantalus			Dolivory required by	Livroinon requies le
Name -		nation, c	all - Pour renseignements su	ıppı	Telephone No.		téléphone	(YYYY-MM-DD)	- Livraison requise le (AAAA-MM-JJ)
	For internal purposes onl	y - Pour	usage interne seulement		Approved for the	ne Ministe	r - Approuvé p	ur le Ministre	
En vert	nt to subsection 32(1) of the <i>Fina</i> u du paragraphe 32(1) de la <i>Loi</i> ont disponibles.								



Requisition No N° de demande  Order. Off. Bur. dem.   YY - AA   Serial No N° de série	Client Reference No. (optional) N° de référence du client (facultatif)		Page of de
---	---	--	------------------

m No. Nº de article	NATO Stock No. / Item Description Nº de nomenclature de l'OTAN / Description de l'article	U. of I. U. de d.	Quantity Quantité	Unit Price Prix unitaire (\$)	Extended Price Prix calculé (\$)

		Client Reference No. (optional) N° de référence du client (facultatif)

Page of de

n No. de ticle	NATO Stock No. / Item Description N° de nomenclature de l'OTAN / Description de l'article	U. of I. U. de d.	Quantity Quantité	Unit Price Prix unitaire (\$)	Extended Price Prix calculé (\$)

1	n No N° de demande │ YY - AA │ Serial No N° de série	Client Reference No. (optional) N° de référence du client (facultatif)		

Page of de

No. e de	NATO Stock No. / Item Description N° de nomenclature de l'OTAN / Description de l'article	U. of I. U. de d.	Quantity Quantité	Unit Price Prix unitaire (\$)	Extended Price Prix calculé (\$)
+-					